

Arrondissement de Céret

**MAIRIE
DE
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55
Fax 04 68 87 49 82
Mél mairie@reynes.fr
<http://www.reynes.fr>

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 janvier 2013
A 18H30

SOMMAIRE :

1. Location des salles communales
2. Arrêté préfectoral PPRNP portant mise à jour du POS
3. Modification périmètre CCV
4. Questions diverses

L'an deux mille treize, le Mercredi 16 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de REYNES s'est réuni sous la présidence de M. FARRIOL Alain, Maire à la salle du conseil à la Mairie.

Etaient présents : M. FARRIOL Alain, M. LEGENDRE Jean-Claude, Mme RUIZ Jeanine, M. Robert GATOUNES, M. DUNYACH René, M. MARCO Bernard, Mme GAUX Sylviane, M. ASPART Jacques, M. NIVET Jacques, M. SOLER Didier, Mme PRIVAT Sabine.

Absents excusés : Mme ARMENTIER Marie, Mme RUIZ Mary-Sol, Mme FERRES Eliane, Mme Evelyne BLANC.

Mme PRIVAT Sabine a été nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 12 Novembre 2012 est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Le Maire explique au conseil municipal que suite à la rénovation de la saile des Echoppes il y a lieu de réviser la location des salles sur la commune ainsi que la location du chapiteau comme ci-dessous :

LOCATION SALLE MULTICULTURELLE



Arrondissement de Céret

**MAIRIE
DE
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55
Fax 04 68 87 49 82
Mél mairie@reynes.fr
<http://www.reynes.fr>

Association Commune :

location gratuite
200€ caution
assurance responsabilité civile

Particuliers Commune :

100€ location
200€ caution
assurance responsabilité civile

Particuliers et Associations Hors commune :

200€ location
300€ caution
Assurance responsabilité civile

LOCATION SALLE DES ECHOPPES

Association Commune :

location gratuite
200€ caution
assurance responsabilité civile
entretien des locaux par leurs soins après chaque utilisation.



Arrondissement de Céret

**MAIRIE
DE
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55
Fax 04 68 87 49 82

Particuliers Commune :
<http://www.reynes.fr>

100€ location
200€ caution
assurance responsabilité civile
Nettoyage

Particuliers et Associations Hors commune :

200€ location
300€ caution
Assurance responsabilité civile

LOCATION CHAPITEAU COMMUNAL :

Location aux mairies :

- 1000 € location
- 500€ caution
- Assurance responsabilité civile

Association de la commune :

- Location gratuite
- 300 € de caution
- Attestation d'assurance de responsabilité civile

Particuliers de la commune :

- 100€
- 300€ caution
- Assurance responsabilité civile



Arrondissement de Céret

**MAIRIE
DE
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55
Fax 04 68 87 49 82
Mél mairie@reynes.fr
<http://www.reynes.fr>

Particuliers et associations hors commune :

- 200€
- 300€ caution
- assurance responsabilité civile

Approuvé à l'unanimité

2- Arrêté Préfectoral PPRNP portant mise à jour du POS

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que suite à l'arrêté préfectoral N°201229660002 du 22 octobre 2012 portant approbation le plan de prévention des risques naturels prévisibles, le plan d'occupation des sols valant plan local d'urbanisme est mis à jour à la date du présent arrêté.

Approuvé à l'unanimité.

3- Modification périmètre CCV

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite à l'arrêté préfectoral N°2012363-00002 en date du 28 décembre 2012 proposant la modification du périmètre de la communauté des communes du vallespir par l'adhésion des communes de l'Albère, les Cluses et le Perthus. Suite à l'avis favorable de la commission départementale de coopération intercommunale et de l'arrêté préfectoral, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner son accord à la modification de périmètre de la communauté des communes du vallespir par l'adhésion des communes de l'Albère, les Cluses et le Perthus.

Approuvé à l'unanimité.

Séance close à 19h30

Vu le Maire,
Reynès
en Vallespir

Véronique JULIA/FRANCES
Secrétaire générale